



Critérium du Petit Lac- A Cat Open de Versoix FP Séries 13 & 14 Mai 2017 Avis de course

1. Organisateur

Club Nautique de Versoix

2. Lieu et date

Samedi 13 et dimanche 14 mai 2017, CNV Port Choiseul, Versoix

3. Règles

La régata sera régie par :

3.1 Les « règles » telles que définies dans les RCV

3.2 Le règlement des Swiss Flying Phantom Séries./ Swiss FP Séries 2017 NOTICE OF RACE

3.3 Le règlement de Swiss A-Class Association

4. Admissibilité

A Cat

Flying Phantom

5. Publicité

Régulation 20 de World Sailing et la directive d'application de la régulation 20 de Swiss Sailing.

6. Inscriptions

6.1 Les droits d'inscriptions sont de 150.-CHF pour FP / 250 .-CHF non membre Swiss FP Séries

6.2 Les droits d'inscriptions sont de 70.-CHF pour les A-Cat

<http://manage2sail.com/fr-CH/event/4ee876ea-974f-405f-8f6f-29e34fedd2d6#!/>

7. Programme

Samedi 13 mai :

09h30 - 11h00	Confirmation des inscriptions, retrait des instructions de course
11h00	Briefing
13h30	1er départ possible
19h00	Apéritif

Dimanche 14 mai :

10h00	Briefing
11h00	1er départ possible
15h30	Dernier départ possible
16h30	Remise des prix

8. Amarrage

La zone réservée pour l'amarrage des tenders se situe dans le fond de Port Choiseul, vers l'école de voile.

9. Responsabilités et assurances

- 9.1 Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.
- 9.2 Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile, y compris en compétition, avec une couverture minimale d'un montant de CHF 4'000'000 par incident, ou son équivalent.